

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [stpierrec25-cssdn-gouv-qc-ca](https://www.cadre21.org/membres/30f41d405e4f13ac816c97da)

<https://www.cadre21.org/membres/30f41d405e4f13ac816c97da>

Date d'obtention : 2026-01-20 20:08:13

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

parler à l'auteur du signalement et la victime, évaluer la situation objectivement tout en étant rassurant, remplir la grille d'évaluation pour en déterminer la l'amorce, la nature ,les intentions et les intentions de l'incident.

Vérifier l'information individuellement auprès des jeunes impliqués en respectant la confidentialité.

Suite aux information etape 4

si malveillant ou de nature criminelle, aviser le service de police, et ne pas compléter la grille avec l'investigateur et confisquer le cellulaire

consulter les politique de l'établissement

si impulsif

mal veillant communiquer immédiatement avec le service de police celui ci prendra la situation en main en ce qui concerne le jeune investigateur et les autres impliquées

avertir les parents des personnes impliqués

signalement à la dpj

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

chaque situation nous ramène à suivre les étapes de la grille

il y a pas de zone grise. Les personnes impliquées peuvent etres victime, témoins, inverstigateurs...

Chaque situation est semblable sur le moment et par la suite, les évènements peuvent cahnger.

Il est primordiale de suivre les étapes; de sensibiliser, prévenir et soutenir les jeunes.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Je crois que ce qui est le plus difficile est de rassurer la victime et les autres impliqués. Pour avoir assisté, à des situation comme il nous a été démontrées, les jeunes ont peur des impacts sur leur vie mais aussi celle de l'investigateur. Lorsque la situation est dans les mains du service de police beaucoup de questionnements rechurgissent et inquiétudes.

J'ai vu l'efficacité dans le partenariat. Les jeunes nous font confiance. Nous sommes leur point de référence.

Par contre, il ne faut pas négliger le temps et la charge que cela prends aux intervenants lorsqu'une situation comme ça arrive.